CONSTRUIRE



avec GÉRARD CHARASSE

Maire du Vernet depuis mars 1977, Gérard Charasse joue à fond, et sans esprit partisan, la carte de la coopération intercommunale, condition du développement. Secrétaire du Syndicat intercommunal à vocation unique chargé du développement économique de l'agglomération vichyssoise, et de l'association Vichy-TGV, il occupe aussi la vice-présidence du Syndicat des eaux de la vallée du Sichon et celle du Centre de gestion départemental du personnel communal. De plus, il est trésorier de l'association culturelle *L'Allier à livre ouvert*. Enfin, il est membre du comité directeur et secrétaire national au développement rural du Mouvement des radicaux de gauche.
Gérard Charasse, 48 ans, est chargé de mission d'inspection de l'enseignement technique. Il est chevalier des Palmes académiques et dans l'Ordre national du mérite. Né au Vernet de parents issus d'Abrest, d'Arronnes, de Saint-Christophe et de Bost, il est marié et père de quatre enfants.

et MICHEL MARIEN

44 ans, marié, deux enfants, Vichyssois de longue date, Michel Marien est professeur de collège et chevalier des Palmes académiques. Militant des droits de l'homme, mutualiste, syndicaliste, ancien président du conseil des parents d'élèves des Garets, il est membre du Parti socialiste depuis 1973. Par ailleurs, il préside *Jeunesse fraternelle*, association organisant des stages internationaux d'adolescents à Vichy depuis 20 ans (2.000 jeunes de 15 nationalités reçus à ce jour).

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Quel député peut le mieux favoriser le développement de la région de Vichy, aujourd'hui durement touchée par le chômage ? Telle est la question à laquelle vous aurez à répondre les 21 et 28 mars prochains. Ma réponse ? C'est nous. Vous et le tandem que je forme avec Michel Marien, mon suppléant. Attention : je ne joue pas, pour ma part, les hommes providentiels. Mais je pense que le progrès, loin de se parachuter, se construit sur le terrain où seuls des hommes de terrain peuvent susciter et fédérer les énergies.

Disponibilité

Si je suis élu, c'est ce que je m'engage à faire, de toutes mes forces. Mon maître-mot : la disponibilité. Concrètement :

• Chacun pourra me rencontrer directement, sans se heurter au moindre écran, dans une permanence que j'ouvrirai.

• Je tiendrai des permanences trimestrielles à Escurolles, à Lapalisse et au Mayet-de-Montagne, chefs-lieux des cantons ruraux de la circonscription. Et j'animerai au moins une fois par an des réunions de travail dans chacune des communes.

• Dès la première année du mandat, j'organiserai des états généraux de l'agglomération vichyssoise pour faire redémarrer dans la clarté la coopération intercommunale, qui est une des clés du développement.

☞

☞

Transparence

• Un député est un représentant des citoyens qui doit leur rendre compte régulièrement de son mandat, ce que je promets de faire une fois par an. Cette séance de travail sera l'occasion pour toutes les forces vives, qui trop souvent ne se connaissent pas, de se rencontrer autour d'un banquet républicain.

• Hostile au cumul des mandats, je m'engage, si je suis élu, à ne pas solliciter un autre mandat, à l'exception de celui de maire du Vernet que j'exerce déjà.

• À l'issue des législatives des 21 et 28 mars, je publierai mes comptes de campagne.

Rassemblement

Telle est la méthode que je mettrai en œuvre si vous me choisissez pour fédérer tous ceux – et ils sont nombreux – qui, avant d'être de gauche, écologistes ou modérés, adoptent le parti du développement.

C'est en s'appuyant sur ce réseau d'énergies et en l'élargissant que nous pourrons demain, en suivant les 5 priorités que je vous propose, vaincre les conservatismes et mieux combattre les graves difficultés que nous connaissons : chômage, notamment des jeunes et des femmes, crise de l'industrie, mutation sans précédent de l'agriculture, isolement des exclus.

Tel est le sens de ma candidature. Tel est aussi le sens de l'appel lancé par Michel Rocard et de l'espoir qu'il suscite. Autrement dit : halte à l'arrogance et aux idées toutes faites en politique. Et oui au rassemblement de tous les hommes et de toutes les femmes de progrès autour de cette idée éternellement neuve qu'est la démocratie, synonyme de respect du citoyen, d'attention aux exclus et d'action collective sur le terrain.

J'ai confiance en nous.

GÉRARD CHARASSE
candidat de l'Alliance des Français pour le progrès.

5 PRIORITÉS

1 – L'EMPLOI

• Lutter contre le démantèlement de la Compagnie fermière de Vichy au moment où son Centre des Célestins, qui représente un gros risque financier, va ouvrir. C'est d'autant plus nécessaire que la municipalité vichyssoise s'est essentiellement contentée, en matière économique, d'accompagner le plan thermal de la Fermière.
• Mettre en œuvre des mesures d'urgence visant à soulager la trésorerie des hôteliers qui ont investi en escomptant sur la relance de la station et qui connaissent actuellement des difficultés financières.
• Susciter la création d'une Agence de développement de l'agglomération qui favoriserait le maintien et la création d'emplois en s'appuyant sur les points forts de notre économie : industrie du plastique et de la cosmétique, tourisme et thermalisme.
• Obtenir du Conseil régional, dominé par une droite frileuse, qu'il ne cesse pas de soutenir les efforts de développement des secteurs ruraux – comme ceux de Lapalisse et du Mayet – ayant déjà conduit deux contrats de pays.
• Obtenir du même Conseil régional qu'il élargisse le champ de ses aides, et du Conseil général de l'Allier qu'il renforce les moyens du Comité d'expansion économique de l'Allier. Objectifs : la création et le développement des entreprises, coopératives et associations.
• Promouvoir les activités de service en direction, notamment, des personnes âgées (portage des repas à domicile) et des enfants (aide aux devoirs).
• Favoriser à tous les niveaux le partage du travail par la voie la plus sûre : celle de la négociation sur le terrain avec les syndicats.
• Militer pour le désenclavement routier de l'agglomération vichyssoise.

2 – LES JEUNES

• Renforcer le potentiel de formation de l'agglomération vichyssoise. Donc veiller à ce que le Conseil régional, déjà en retard, construise le nouveau lycée professionnel qui fait défaut.
• Organiser des Assises de la formation de l'agglomération afin, notamment, que débouche le projet de pôle éducatif sur le site Lardy. Là doivent être regroupés le Cavilam, aujourd'hui éclaté entre plusieurs bâtiments, et une antenne universitaire dans le cadre du plan Université 2000.
• Appuyer le projet d'École de l'hôtelier de la Chambre de commerce et d'industrie de Moulins-Vichy.

3 – L'AGRICULTURE

• Agir à tous les niveaux et en liaison constante avec les responsables professionnels en faveur de nouvelles mesures d'adaptation à la réforme de la Politique agricole commune (réduction accrue de la fiscalité, accélération des procédures, etc.). Un plan d'urgence s'impose.
• Obtenir du Conseil régional et du Conseil général de l'Allier une augmentation des aides aux agriculteurs qui jouent les cartes de la qualité (label, agrobiologie, etc.), de l'innovation et de la diversification.
• Favoriser l'installation des jeunes à travers le financement d'exploitations-relais par les collectivités territoriales et locales.
• Ne négliger aucune autre mesure de nature à restaurer la confiance chez les agriculteurs. En dépit de ses imperfections, la réforme de la PAC, qui favorise l'extensification, ouvre davantage de perspectives dans le bassin allaitant que l'ancienne PAC qui poussait à l'intensification. Elle a, par ailleurs, révélé à beaucoup que les premiers protecteurs de l'environnement sont les éleveurs traditionnels. Raison de plus pour accroître les aides dont ils bénéficient. Des aides d'autant plus légitimes qu'ils sont les piliers du monde rural et de l'industrie agro-alimentaire de notre région.

4 – LES SERVICES PUBLICS

• Soutenir résolument le commerce de proximité dans les zones rurales et les quartiers périphériques dans la mesure où il remplit un véritable rôle de service public. Donc l'aider directement par des allègements fiscaux, des incitations à la modernisation, etc. Et indirectement par un coup d'arrêt à l'implantation des grandes surfaces. Je militerai sans relâche dans ce sens.
• Se battre pour le maintien des services publics dans les zones rurales. L'État doit contrecarrer les lois du libéralisme économique qui poussent à la dévitalisation des campagnes.
• Ne pas céder au secteur privé la gestion de l'eau, ressource névralgique : c'est ainsi que, comme maire du Vernet, j'ai dénoncé un contrat d'affermage avec une compagnie privée pour adhérer au Syndicat d'eau du Sichon.
• Favoriser la modernisation des services publics, en particulier de l'Éducation nationale, mais refuser leur démantèlement souhaité par les ultra-libéraux.

5 – LA SOLIDARITÉ

• Étudier la création d'une Mission locale pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Ce dispositif fait cruellement défaut à Vichy et dans sa région.
• Appuyer les efforts déployés en direction des exclus, je pense en particulier au Restaurant du cœur de Vichy.
• Accroître les moyens visant à permettre aux personnes âgées qui le souhaitent de vivre chez elles le plus longtemps possible.
• Maintenir notre système de protection sociale. Et le développer : permettre ainsi aux commerçants, artisans et à leurs conjoints, qui sont moins bien protégés, de bénificier à terme du régime général.

Vu, les candidats

Imprimerie Guériaud - 03 Lapalisse